

République française
Département de la Gironde
COMMUNAUTE DES COMMUNES RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS

Séance du vendredi 28 février 2025

Date de la convocation: 25/02/2025

Membres en exercice :
67

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit février le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers invité à se prononcer à Salle Serge DURU - Communauté des Communes - SAUVETERRE DE GUYENNE sous la présidence de Daniel BARBE,

Présents : 31

Votants : 46

Présents : Cyril ABELA, Marcel ALONSO, Daniel AUBERT, Daniel BARBE, Jean-Claude BERNEDE, Patrice CARBONNIER, Philippe CUROY, Marie-France DALLA LONGA, Bernard DALLA-LONGA, Carole DELADERRIERE, Alain DIDIER, Laurence DUCOURT, Christiane DULONG, Daniel DUPRAT, Jean-Pierre GASNAULT, Eric GUERIN, Olivier JONET, Francis LAPEYRE, Joël LE HOUARNER, Laurence LEROY, Florent MAYET, Olivier MEHATS, Christophe MIQUEU, Josette MUGRON, Véronique PELOTIN, Myriam REGIMON, Marie-Claude REYNAUD, Dominique ROBERT, Lionel SOLANS, Jean-Marie VIAUD, Rémi VILLENEUVE

Représentés : Marie BARDIN, René BOUDIGUE, Maryse CHEYROU, Frédéric DEJEAN, Véronique DUPORGE, Christiane FOUILHAC, Benjamin MALAMBIC, Frédéric MAULUN, Laurent NOEL, Philippe PORTEJOIE, Jean-Paul POUJON, Jean-Marc PRA, Colin SHERIFFS, Corinne SPIGARIOL-BACQUEY, Sylvie TESSIER

Excusés : Sandrine ALLAIN, Michel DULON, Danièle FOSTIER, Valérie HATRON

Absents : Mireille AVENTIN, Marie-Claude CONSTANTIN, Christelle COUNILH, Sébastien DELUMEAU, Véronique DUBOURG BOUNADER, André GREZE, Thierry LABORDE, Vincent LAFAYE, Sylviane LEVEQUE, Martine LOPEZ, François LUC, Régis PUJOL, Bernard REBILLOU, Michel REDON, Jean-Claude RIBEIRO, Christophe SERENA, Thomas SOLANS

Secrétaire de séance :

DEL_2025_009 - Objet : PISCINE - AUTORISATION D'ENGAGER LES TRAVAUX

SEANCE SUSPENDUE FAUTE DE QUORUM

SEANCE REPORTEE AU 5 MARS 2025

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 février 2025 ;

Monsieur le Président soumet aux votes des Conseillers Communautaires l'autorisation d'engager les travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine, qui se présentent comme suit conformément au plan de financement validé par le Conseil Communautaire réuni le 17 février 2025 :

NATURE DES DÉPENSES directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RECETTES	Montant
Acquisitions foncières :		Aides publiques	
		État DETR (35%)	43 750.00€
		État DSIL (45%)	56 250.00 €
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération) :			
Travaux			
Pose membrane PVC 150/100 - Forme Ovoïde libre petit bassin, forme rectangulaire grand bain	66 600.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs piscine avec main d'œuvre	10 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires intérieurs local technique avec main d'œuvre	28 000.00 €		
Réfection du joint margelles, plage béton, clôture	16 500.00 €		
Pièce de rechange des accessoires de remplissage automatique avec main d'œuvre	3 400.00 €		
		Autres y compris aides privées :	
TOTAL	125 000.00 €		
Matériels - Équipements (selon opération)			
-		Sous-total :	100 000.00 €
		- Fonds propres	25 000 €
Autres dépenses non éligibles (selon opération) :			
Dépenses imprévues, Ass. DO		-	
		Sous-total :	25 000.00 €
TOTAL	125 000.00 €	TOTAL	125 000.00 €